

**LES PRATIQUES
SPORTIVES DES JEUNES
EN AGE D'ÊTRE AU
COLLEGE
EN SEINE-SAINT-DENIS**

**Mission Études et
Pilotage de la Donnée**

**Direction de la Culture,
du Patrimoine, du Sport
et des Loisirs**

Contexte et objectifs de l'étude

Cette étude s'inscrit dans le contexte de la crise sanitaire liée à la COVID-19 et a pour objet les pratiques sportives des jeunes en âge d'être au collège en Seine-Saint-Denis.

Ce projet entre directement en résonance avec la politique sportive du Département, s'agissant plus particulièrement de la **promotion de la pratique sportive des plus jeunes et de la lutte contre le décrochage de la pratique sportive observé à l'adolescence**.

Cette politique vise ainsi à renforcer la santé, le bien-être et la confiance en soi des élèves. Le contexte est également celui de l'horizon 2024, avec les Jeux olympiques et paralympiques durant l'été, dont la Seine-Saint-Denis sera l'un des territoires phares.

Cette étude a été commandée par la Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs (DCPSL) du Département afin de mieux connaître les pratiques sportives des jeunes en âge d'être au collège. Ce travail a comme objectifs principaux de :

Saisir l'ampleur des évolutions des pratiques sportives des collégien·ne·s depuis le premier confinement, les quantifier ;

Identifier les freins à la pratique sportive, et les profils les plus impactés selon le profil socio-démographique ;

Appréhender les facteurs de reprise et de développement de la pratique sportive, tout en prenant en compte les changements de comportement et les transformations de fond engendrées ou amplifiées par la crise sanitaire.

Comprendre les facteurs de reprise et de développement de la pratique sportive, tout en prenant en compte les changements de comportement et les transformations de fond engendrées ou amplifiées par la crise sanitaire.

À travers les résultats de cette étude, la DCPSL souhaite pouvoir améliorer ses différentes interventions en faveur des pratiques sportives des collégien·ne·s.

Un premier confinement qui limite les pratiques sportives, dans un territoire marqué par un manque d'équipements sportifs

La Seine-Saint-Denis pâtit d'un sous-équipement en termes d'infrastructures sportives, sachant que certains types d'équipements sportifs sont particulièrement sous-représentés comparativement au niveau national. Il y a ainsi 68 fois moins d'équipements de pleine nature et 3,7 fois moins de terrains de grands jeux en Seine-Saint-Denis qu'en France par millier d'habitant·e·s (INJEP, 2020).

De fortes inégalités territoriales en matière d'équipements sportifs



46,3 équipements sportifs pour 10 000 habitant·e·s au niveau national



23,5 équipements sportifs pour 10 000 habitant·e·s en Ile-de-France



15,4 équipements sportifs pour 10 000 habitant·e·s en Seine-Saint-Denis

Données : Ministère des sports, portrait de territoire

Pendant le premier confinement, les problématiques de sur-occupation des logements se sont substituées ponctuellement aux inégalités en matière d'équipements sportifs. **La part de Franciliens pratiquant au moins une heure de sport par semaine est passée de 61 % à 35 % durant cette période.**

Du fait des restrictions sanitaires, la majorité de celles et ceux qui ont conservé leur activité sportive ont pratiqué à domicile. La part des sportif·ve·s pratiquant à domicile est ainsi passée de 22 % à 72 % (IRDS, 2021). Or, un·e Francilien·ne sur trois déclarait ne pas avoir assez de place chez lui/elle pour pratiquer une activité sportive. En 2018, le taux de sur-

occupation des logements était ainsi de 26,8 % en Seine-Saint-Denis, contre 9,6 % au niveau national (INSEE, 2018).

De plus, pendant le premier confinement, **au niveau national, les adolescent·e·s étaient 59% à avoir diminué leur activité physique.** Ceux et celles vivant en ville et/ou n'ayant pas d'accès à un espace extérieur sont également nombreux·euses à avoir augmenté leurs temps d'écran durant cette période (71 % des 11-17 ans) (ONAPS, 2020).

Point méthodologique

L'enquête s'est déroulée en deux phases :

Phase exploratoire

13 entretiens ont été menés avec des adolescent·e·s de profil divers et des professionnel·le·s (enseignant·e·s EPS et entraîneur·e·s en club sportif).

Phase d'enquête par questionnaire

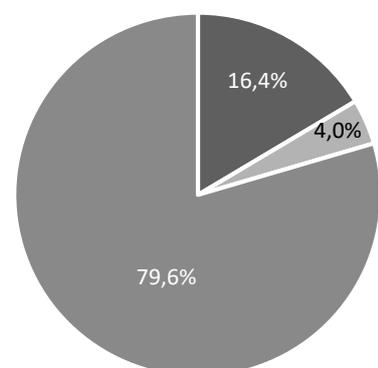
Un questionnaire a été diffusé dans 113 collèges de Seine-Saint-Denis, dans le respect de l'anonymat des adolescent·e·s. Cela représente 60 000 élèves, parmi lequel·le·s 5 000 ont répondu sur 97 établissements, soit 9 % des collégien·ne·s.

Un redressement des réponses a été effectué en ce qui concerne l'établissement de scolarisation (éducation prioritaire ou non) et la catégorie socio-professionnelle des parents), afin d'obtenir des résultats les plus proches possibles de la réalité. Cette pondération n'a pas été nécessaire pour l'âge et le genre.

Une pratique sportive importante mais inférieure au niveau national

La majorité des répondant·e·s ont une activité sportive en dehors des cours d'EPS de manière régulière. Ainsi, **80 % des jeunes interrogé·e·s pratiquent au moins une fois par semaine** une activité sportive autre que l'EPS. Ce chiffre élevé est encourageant, mais reste inférieur au niveau national. À titre de comparaison, les 13-14 ans de Seine-Saint-Denis sont 72 % à pratiquer toutes les semaines, quand ce chiffre est de 83 % pour les 13-14 ans au niveau national en 2019 (INSEE, 2020). Il faut toutefois noter que ce chiffre à l'échelle nationale date d'avant la crise sanitaire.

Figure 1 : Répartition des répondant·e·s selon la fréquence de la pratique



- Non pratiquant·e
- Pratiquant·e occasionnel·le
- Pratiquant·e régulier·ère

Les pratiques non-encadrées, qui sont exercées en dehors d'un rattachement institutionnel à une structure officielle concernent une majorité des jeunes enquêté·e·s (60 %) ; elles touchent toutes les disciplines sportives. **Un quart des jeunes enquêté·e·s pratique exclusivement un sport de manière non-encadrée**, alors que **36 % cumulent les deux types de pratiques.** Ces résultats montrent qu'il est difficile d'appréhender de façon strictement distincte ces deux formes d'activités sportives.

La proportion des jeunes âgé·e·s de 13-14 ans inscrit·e·s en club (44 %) est largement inférieure au taux national (66 %) selon une enquête de 2019 parmi des jeunes de 13-14 ans (INSEE, 2020). Cette proportion est particulièrement faible pour les filles enquêtées (27 %, contre 49 % des filles de 13-14 ans au niveau national).

L'origine sociale participe de l'orientation des jeunes vers un sport plutôt qu'un autre. Ainsi, les jeunes pratiquant du vélo ou le cyclisme sont moins souvent issu·e·s de familles de milieu ouvrier, comme pour les filles pratiquant de la danse.

L'inscription en club est également influencée par le milieu social des jeunes et le type de collègue qu'ils et elles fréquentent : les jeunes les plus défavorisé·e·s et fréquentant un établissement REP/REP+, sont moins souvent inscrit·e·s en club. Ces résultats rejoignent les conclusions de l'enquête de l'Insee auprès des collégien·ne·s en France, selon lesquelles « plus la famille bénéficie d'un capital scolaire et de revenus élevés, plus la pratique sportive de l'élève est fréquente et encadrée » (INSEE, 2020).

Au sein de la population d'enquête, la fréquence de l'activité sportive varie également en fonction de la profession des parents. Les jeunes de milieux défavorisés pratiquent du sport de manière moins fréquente que les jeunes des autres PCS (professions et catégories socio-professionnelles) : 67 % des enfants des parents qui ne travaillent pas et 71 % des enfants de milieu ouvrier font du sport régulièrement, contre 83 % des enfants de cadres.

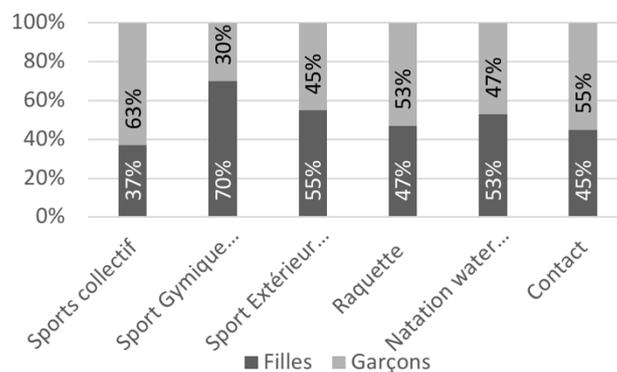
Le genre, un facteur déterminant

Le choix des activités sportives est fortement influencé par le genre et le milieu socio-professionnel. Ainsi, les sports collectifs regroupent davantage de garçons (63 %), tandis que les sports gymniques sont plus fréquemment cités par les filles (70 %).

Si pour la majorité des disciplines, des écarts subsistent entre les pratiques des filles et des garçons, ils se réduisent pour **sept disciplines dans lesquelles on trouve presque autant de filles que de garçons**. C'est le cas par exemple du vélo, de la boxe, du tennis ou de la musculation. En revanche, certaines disciplines restent fortement genrées, comme le football pratiqué très majoritairement par les garçons

(74 % garçons contre 26% de filles) et la danse pratiquée quasi-exclusivement par les filles (91 %). Ces derniers chiffres confirment les données à l'échelle nationale qui montrent une forte présence des femmes licenciées dans les disciplines de la danse (86 % des licencié·e·s) et de la gymnastique (80 % des licencié·e·s) (Stat-info, 2013; INJEP, 2021).

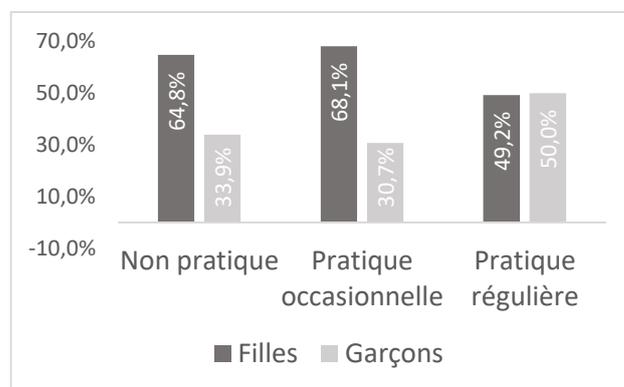
Figure 2 : Proportion des sports cités par les jeunes selon le genre



Les résultats indiquent **une inégalité entre filles et garçons quant à la fréquence de leur activité sportive et à l'évolution de cette fréquence durant les années du collègue.**

Comme chez les non-pratiquant·e·s (65,8 %), la majorité des pratiquant·e·s occasionnel·le·s (68,1 %) sont des filles. Pour rappel, « la pratique occasionnelle » dans le cadre de l'enquête se définit par une pratique entre une fois tous les 15 jours et très rarement.

Figure 3 : Niveau de pratique sportive selon le genre

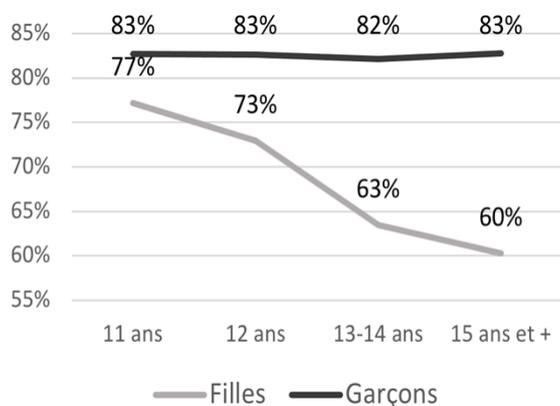


Par ailleurs, seules les filles sont concernées par un décrochage de l'activité sportive lors de l'entrée dans la puberté. A 11 ans, 77 % d'entre elles exercent un sport de manière régulière, lorsque 60 % des filles de 15 ans et + pratiquent

régulièrement. La pratique des garçons demeure stable durant cette période, entre 82 % et 83 %.

En fin de collège, la proportion des filles en pratique régulière dans la population d'enquête est de 15 points inférieure à la situation nationale : 63 % des filles de 13-14 ans en Seine-Saint-Denis ont une pratique régulière, contre 78 % des filles de 13-14 ans sur le plan national (INSEE, 2020).

Figure 4 : Évolution de la pratique sportive régulière selon le genre



Ces résultats révèlent l'existence d'un **processus de différenciation entre filles et garçons** lors des années du collège, plus marqué en Seine-Saint-Denis qu'au niveau national. Ce processus commence à 12 ans avec la puberté et s'accroît au fur et à mesure des années qui suivent. La différenciation entre filles et garçons se forme autour de trois dimensions, comme plusieurs recherches le montrent : la première, déterminante durant la période de la puberté, est **normative** car elle impacte le rapport au corps des filles et des garçons, à travers un poids plus lourd du regard de l'autre. La deuxième, **sociale, agit dès l'enfance à travers des modes** de socialisation différenciés vis-à-vis des valeurs sportives. Il y a également un investissement différent des parents selon le sexe de l'enfant.

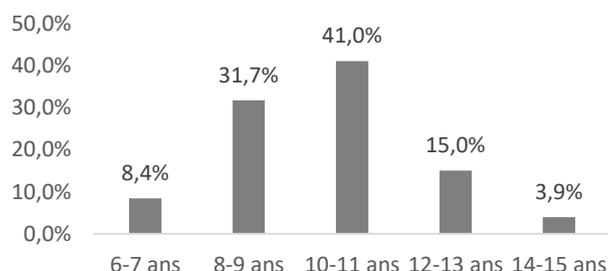
La dernière dimension, **territoriale**, peut impacter et limiter l'activité sportive des filles par rapport aux garçons, selon leur zone d'habitation. Par exemple, en zone urbaine sensible, les filles sont moins enclines à utiliser les équipements sportifs (Parmantier, 2021).

Un·e répondant·e sur 6 ne pratique jamais d'activité sportive en dehors des cours d'EPS

La part de jeunes qui ne fait jamais de sport est plus de deux fois plus élevée en Seine-Saint-Denis qu'au niveau national. En France, 7 % des 13-14 ans ne pratiquent jamais d'activité physique sur leur temps libre, tandis que c'est le cas de 17,8 % des répondant·e·s de 13 ans au niveau départemental.

La part des répondant·e·s n'ayant jamais pratiqué un sport en dehors de l'EPS est cependant très faible, à hauteur de 2,9 %. **Les deux tiers des non-pratiquant·e·s actuel·le·s sont d'ancien·ne·s pratiquant·e·s régulière·s.** L'arrêt de leur pratique intervient le plus souvent vers 10-11 ans, au moment de l'entrée au collège.

Figure 5 : Âge au moment de la pratique la plus forte des ancien·ne·s pratiquant·e·s



Nous identifions une **problématique spécifique aux collégiennes en termes de non-pratique sportive**, puisque cette non-pratique concerne 1 fille sur 5 (et en comparaison, 1 garçon sur 8). Les filles représentent ainsi les deux tiers des non pratiquant·e·s.

La non-pratique est deux fois moins répandue chez les enfants de cadres que chez les enfants d'ouvrier·ère·s ou dont le parent principal ne travaille pas. Le niveau de non-pratique est plus élevé au sein des collèges REP+ que dans les collèges REP ou non REP, ainsi que dans les communes les plus pauvres du département (notamment celles de l'EPT Plaine Commune). Ces données sociales rejoignent celles observées à un niveau national (INSEE, 2020).

2 sur 3

2 non-pratiquant·e·s sur 3 sont des filles

La pratique occasionnelle est marginale et concerne globalement le même profil que les non-pratiquant·e·s. Cela signifie que la pratique sportive des collégien·ne·s est particulièrement clivée entre celles·ceux qui pratiquent régulièrement et celles·ceux qui ne font jamais de sport. En conséquence, lorsqu'un·e adolescent·e cesse de pratiquer régulièrement, il est peu probable qu'il·elle continue à pratiquer de manière occasionnelle.

La crise sanitaire, un impact négatif qui renforce les disparités



Le niveau de pratique sportive durant le premier confinement a été largement inférieur à ce qu'il est en 2022. En particulier, la pratique régulière (41,0 %) a été en bonne partie remplacée par une pratique occasionnelle (37,9 %), c'est-à-dire réalisée moins d'une fois par semaine. Un·e répondant·e sur cinq (21,6 %) n'a pas du tout pratiqué de sport durant cette période.

Les jeunes en âge d'être au collège impacté·e·s dans leur pratique sportive depuis la fin du premier confinement représentent 35,2 % des répondant·e·s.

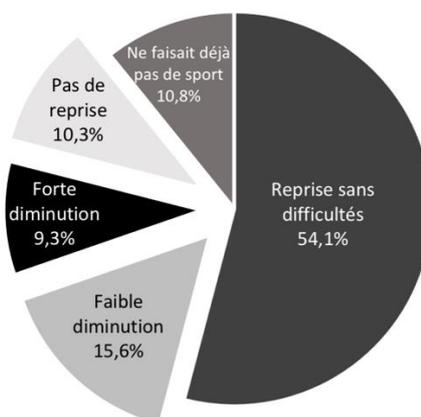
Cette catégorie se divise en deux dynamiques :

- 24,9 % des répondant·e·s déclarent avoir diminué leur pratique sportive ;
- 10,3 % déclarent avoir mis un terme depuis mai 2020 à leur pratique sportive.

Cette baisse de la pratique sportive depuis la fin du premier confinement semble accentuer les disparités déjà présentes selon le genre, la situation de handicap et la PCS des parents :

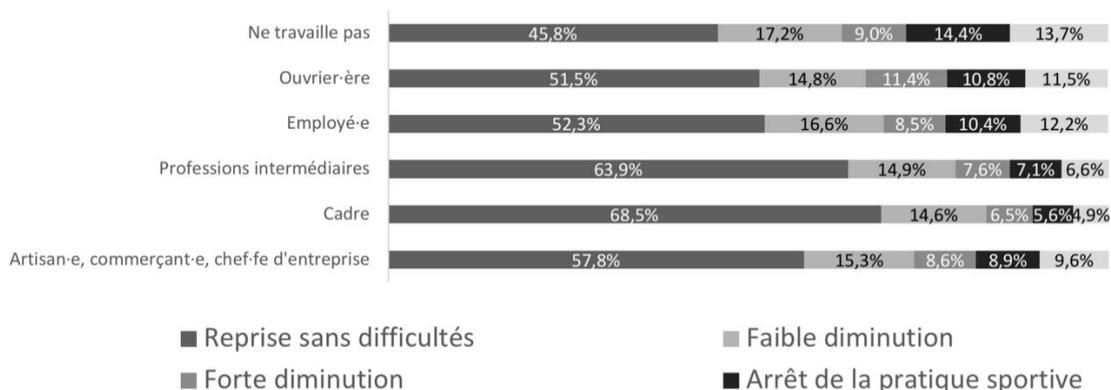
- Plus la diminution de la pratique sportive est forte depuis la fin du premier confinement, et plus on retrouve de filles parmi les personnes impactées ;
- Les jeunes en situation de handicap, à la pratique déjà moins forte avant le confinement, ont davantage cessé de faire du sport depuis mai 2020 ;
- L'arrêt de la pratique sportive est particulièrement marquée dans les PCS les moins favorisées. Dans une moindre mesure, c'est également le cas concernant la diminution de la pratique sportive.

Figure 6 : Niveau de reprise de la pratique sportive à la fin du premier confinement



A travers cette enquête, nous avons éclairé l'impact de la crise sanitaire sur la pratique des jeunes inscrit·e·s en section sportive. Si les répondant·e·s des sections sportives ont eu moins de difficultés à reprendre que l'ensemble de la population d'enquête (71,9% contre 54,1% pour l'ensemble), près d'un·e enquêté·e en section sportive sur cinq déclare une diminution de sa pratique.

Figure 7 : Evolution de la pratique depuis la fin du premier confinement en fonction de la profession et catégorie socio-professionnelle des parents



Des freins tant matériels que sociaux

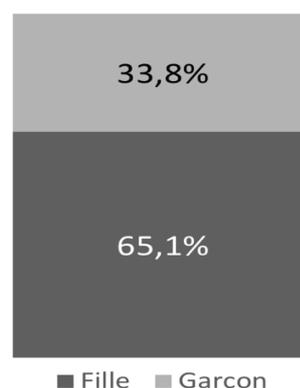
Les freins à la pratique sportive ont été étudiés de deux manières différentes durant l'enquête : pour les peu ou non-pratiquant-e-s spécifiquement d'une part, et d'autre part pour l'ensemble des répondant-e-s suite à la fin du confinement.

En ce qui concerne les principaux freins touchant les peu ou non-pratiquant-e-s et qui déclarent souhaiter faire davantage de sport (soit 967 répondant-e-s) :

Certes, les questions matérielles concernent plus d'un-e répondant-e à cette question sur cinq : c'est le cas de 22,4 % de celles·eux qui citent le frein financier et de 13% de celles·eux qui citent le manque d'équipements collectifs, dans un contexte où le taux d'équipement départemental est plus faible qu'au niveau national. Mais le frein financier n'arrive finalement qu'en quatrième position des freins les plus cités.

En revanche, les difficultés en lien avec le rapport aux autres s'avèrent particulièrement prégnantes. Elles occupent respectivement les deuxième et troisième positions en termes de freins mentionnés : 26,3 % n'ont personne avec qui aller faire du sport, 24,7 % ont des difficultés avec le regard des autres.

Figure 8 : Part des garçons et des filles parmi les répondant-e-s à qui la question des freins a été posée



Alors qu'il est relativement aisé de saisir ce que comprennent le frein financier et les difficultés vécues dans le lien à autrui, il est moins évident de cerner ce que recouvre la raison principale invoquée par les collégien-ne-s qui, pour 46,7 % d'entre elles-eux, déclarent « ne pas avoir le temps ». Une multitude d'interprétations peut être convoquée sans qu'à ce stade nous ne puissions en fonder aucune (investissement scolaire, activités ludiques et/ou culturelles, pudeur à dévoiler d'autres raisons, etc.).

Les freins à une reprise sportive depuis la fin du confinement sont diversifiés, mais montrent notamment que d'autres pôles d'intérêt sont venus concurrencer le sport depuis mars 2020.

La préférence pour le fait de rester chez soi et celle de faire d'autres activités interviennent comme les principaux freins invoqués. De ce point de vue, le sport semble de plus en plus concurrencé par des activités jugées parfois plus attrayantes, dont une partie se déroule dans l'univers domestique.

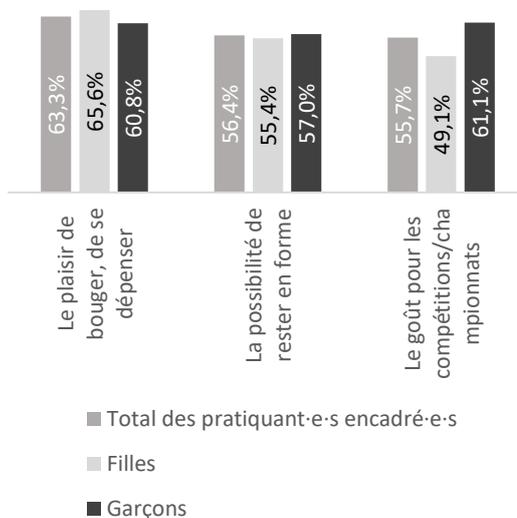
Le regard sur son propre poids représente également un obstacle à l'activité physique, en particulier chez les filles (21,8 % contre 17,1 % pour les garçons).

Nous relevons que les contraintes ponctuelles liées à la crise sanitaire (passe sanitaire mentionné surtout chez les filles, suspension des activités sportives ou modification de leur contenu, en particulier nommées chez les garçons, etc.) sont citées de façon secondaire.

La santé et le bien-être : des motivations communes à toutes et tous

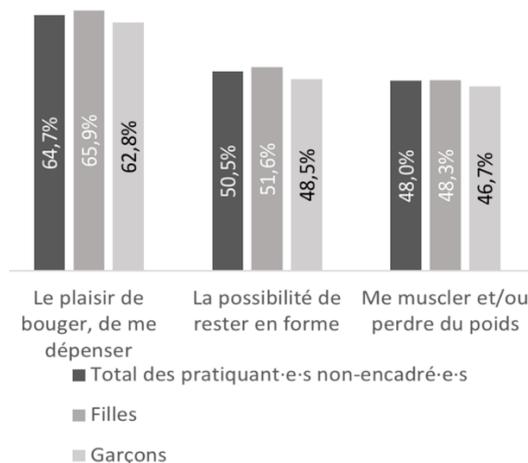
Les deux champs d'interprétation traditionnels de la pratique sportive qui peuvent être nommés à travers le « sport-santé » et le « sport social » se retrouvent dans les motivations les plus citées par les répondant·e·s qui pratiquent un sport. **Les motivations liées à la santé et au bien-être sont un dénominateur commun de tout·es les pratiquant·e·s.** Qu'il s'agisse d'une pratique encadrée ou non, le plaisir de bouger et la possibilité de rester en forme sont les motivations les plus citées. Par exemple, 48,0 % des pratiquant·e·s non-encadré·e·s voient dans le fait de se muscler et/ou perdre du poids une motivation à la pratique. C'est tout particulièrement le cas chez les filles, qui citent prioritairement ces motivations. L'importance accordée au « sport-santé » par les répondant·e·s peut être mis en lien direct avec l'opinion très positive que se font les adolescent·e·s des bienfaits du sport pour la santé : au niveau national 92 % des 13-14 ans (pratiquant·e·s ou non) jugent ainsi que le sport est bon pour la santé (INSEE, 2020).

Figure 9 : Motivations les plus citées chez les pratiquant·e·s encadré·e·s



Les motivations liées au « sport social » apparaissent inégalement au sein de la population d'enquête. La dimension relationnelle est prégnante chez les répondant·e·s licencié·e·s lorsque 42,4 % sont motivé·e·s par le fait d'être avec leurs ami·e·s. Cette motivation est partagée par les deux sexes même si les garçons (43,5 %) la mentionnent un peu plus que les filles (40,6 %). En pratique libre, ce sont plus fréquemment les garçons (47,5 %) qui nomment cette motivation que les filles (34,1 %).

Figure 10 : Motivations les plus citées chez les pratiquant·e·s non-encadré·e·s

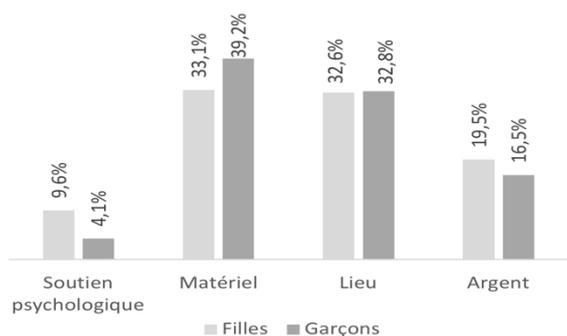


Les motivations qui sont liées à la compétition comportent également une dimension de sociabilité et elles sont nommées de façon plus récurrente par les pratiquant·e·s licencié·e·s (55,7 %) que celles·ceux qui pratiquent de façon non-encadrée (29,1 %). Ce sont surtout les garçons à la pratique sportive encadrée qui ont mis en avant leur goût pour la compétition (61,1 % contre 49,1 % des filles encadrées), un goût qui se retrouve dans une moindre mesure chez les garçons non-encadrés (34,2 % contre 25,7 % des filles non-encadrées).

Des besoins prioritairement exprimés en termes d'équipements individuels et collectifs

Les répondant·e·s ont pointé en priorité des besoins de matériel (36,4% des réponses). Les besoins d'un lieu et d'équipement sportif représentent un tiers des réponses. Cela correspond au constat de sous-représentation des équipements sportifs en Seine-Saint-Denis par rapport au niveau national. Le besoin d'une aide financière est nommé dans une moindre mesure (18,2%).

Figure 11 : Principaux besoins évoqués selon le genre



Mise à part la question économique, les besoins ne sont pas en concordance avec les freins mentionnés par les pratiquant·e·s occasionnel·le·s ou par les non pratiquant·e·s. Ainsi, le besoin de temps, un frein mentionné par 46,7% des non-pratiquant·e·s ou peu pratiquant·e·s, n'a été invoqué que dans 9,2% des réponses à cette question.

On note une **incidence faible des profils sociologiques des répondant·e·s sur les termes choisis pour exprimer les besoins,**

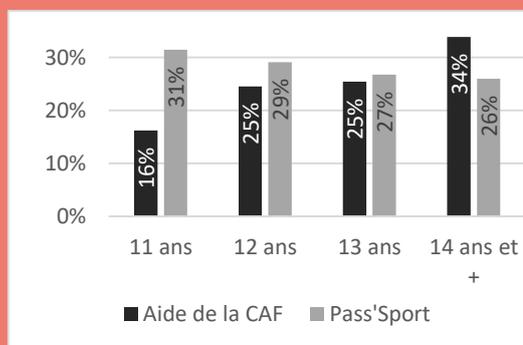
sauf pour quelques thématiques comme le soutien psychologique. Si les réponses varient assez peu en fonction des différentes variables sociales, quelques différences subsistent. C'est le cas entre les garçons et les filles. Les garçons mentionnent un peu plus les freins liés au matériel (39,2 % contre 33,1 % des réponses des filles). Près d'une fille sur dix (9,6 %) exprime la nécessité d'un besoin de soutien pour pratiquer davantage de sport quand ce n'est le cas que d'un garçon sur vingt (4,1 %).

Par ailleurs, les enfants d'ouvrier·ère·s ou d'employé·e·s mentionnent davantage des besoins en équipement (respectivement 39,8 % et 42,8%) **ou financiers** (21,8 % et 21,2 %) que les enfants de cadres (28,2 % pour l'équipement et 13,6 % pour le critère financier).

Des aides financières peu connues des collégien·ne·s

Seule une minorité de répondant·e·s a connaissance de ces aides. Le taux de connaissance du dispositif d'aide de la CAF est de 35 % (aide pour les jeunes de 3 à 15 ans vivant dans un ménage à faible coefficient familial) ; celui du Pass'sport est de 30 %. Pour rappel (aide pour les jeunes de 6 à 17 ans, étudiant·e·s boursier·ère·s et jeunes adultes bénéficiaires de l'AAH), le Pass'Sport (aide pour les jeunes de 6 à 17 ans, étudiant·e·s boursier·ère·s et jeunes adultes bénéficiaires de l'AAH), coordonné par le Ministère des Sports, est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte éligible pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive.

Figure 12 : Connaissance des aides financières selon l'âge



Sans qu'il soit possible de dire pourquoi, la connaissance du Pass'sport décroît avec l'âge, alors que celle de l'aide de la CAF augmente. Cela peut éventuellement être

dû au fait que le Pass'sport soit relativement récent. On peut faire l'hypothèse que les répondant·e·s les plus âgé·e·s, qui font moins de sport, auraient pu davantage ne pas connaître ce dispositif.

Le niveau de connaissance est plus élevé dans les catégories sociales les moins favorisées, signe que ces aides atteignent au moins en partie les publics qui en ont le plus besoin. Cela s'observe au niveau des PCS lorsqu'il y a 35,3 % de connaissance du Pass'sport chez les enfants dont le parent principal ne travaille pas, contre 16,3 % des enfants de cadres.

Le Pass Sport 5e

En 2022, le Département de la Seine-Saint-Denis a adopté la mise en place d'un nouveau dispositif : le Pass Sport 5^e, afin d'améliorer la pratique sportive des collégien·ne·s, de faciliter l'inscription en club des adolescent·e·s et de soutenir le mouvement sportif impacté par la crise sanitaire.

Il s'agit d'une aide de 100 euros destinée à favoriser l'inscription pérenne des collégien·ne·s dans une activité sportive. Le public ciblé est constitué des élèves de 5^e, domiciliés en Seine-Saint-Denis et scolarisés dans les établissements publics, ce qui correspond à 19 000 élèves. L'objectif est d'atteindre un taux de recours d'au moins 50 %, ce qui représente un budget de près d'un million d'euros.

Les partenaires sportifs ciblés sont les clubs sportifs, les associations agréées Jeunesse et Sport qui proposent des activités sportives et le sport scolaire (UNSS).

L'utilisation des 100 euros pourra se faire auprès d'un ou de plusieurs clubs (au choix de l'élève ou de ses parents).

Le Pass Sport 5^e prendra la forme d'une application disponible sur smartphone, sur laquelle sera disponible un QR code à flasher dans les codes au moment du paiement. Le remboursement des clubs s'effectuera en moins d'un mois. Le Pass Sport 5^e du Département est cumulable avec les autres aides, le Pass'sport de l'Etat ou l'aide de la CAF.

Notes et références bibliographiques

- CAILLE Jean-Paul, « Les pratiques sportives des collégiens sont très liées au rapport au sport de leurs parents et à leurs vacances d'été », in INSEE Références, *Enfants mineurs : quelle égalité ?* Paris, 2020
- « Les lieux de la pratique sportive en France », Fiche repères, INJEP, mai 2020
- « Confinement et pratiques sportives des Franciliens », Les dossiers de l'IRDS, n° 43, juin 2021
- *Activité physique et sédentarité de l'enfant et de l'adolescent. Nouvel état des lieux en France*, ONAPS, Clermont-Ferrand, 2020
- « Recensement des licences et clubs sportifs 2020 », INJEP, 19 juillet 2021
- PARMENTIER Charlotte, in LEBERRE Adèle, « Finistère : comment lutter contre le décrochage sportif des filles », Côté Quimper, 19/04/2021

.....
Cette étude a été réalisée par la mission Études et Pilotage de la Donnée (MEPD) à la demande de la Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des loisirs (DCPSL).

La Mission « Études et pilotage de la Donnée » (MEPD), rattachée au Pôle Ressources Humaines et Modernisation, est composée du Bureau de la Donnée et du Bureau des Études. La MEPD a été créée pour poursuivre plusieurs objectifs stratégiques et afin de mettre en place une politique globale et cohérente de gouvernance de la donnée au sein du Département. Grâce à l'appui de son bureau de la Donnée, la MEPD vise à **développer la modélisation et les traitements statistiques** à des fins de pilotage, d'étude et de recherche, améliorer la maîtrise des nombreuses données manipulées et produites, ainsi qu'à **amplifier l'ouverture des données et développer une culture de la donnée** au sein du Département.

Grâce à l'appui de son Bureau des Études, qui a réalisé ce rapport, la MEPD a comme objectifs **d'établir et organiser la programmation annuelle des études** au sein de la collectivité, de **favoriser la montée en compétence collective en matière de gouvernance d'études, de méthodologie d'études et de projet** et de réaliser en propre ou appuyer les directions métier dans la **réalisation d'études**.

Cette étude a été réalisée entre les mois d'octobre 2021 et de mai 2022 avec l'appui de l'entreprise Vocaza pour la mise en ligne du questionnaire.

Nos remerciements vont aux équipes de la DSDEN de Seine-Saint-Denis, à l'UNSS 93, à tous les professionnel·le·s rencontré·e·s.

Contacts

Mission Etudes et Pilotage de la donnée
Vincent Oursel, chargé d'études
Mail: voursel@seinesaintdenis.fr
Tel: 01 43 93 66 52

Frédérique Le Goff, cheffe du Bureau des Etudes,
Mail: flegoff@seinesaintdenis.fr
Tel: 01 43 93 78 72